

COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LES HABITANTS DU VIEUX PAYS DU 11 OCTOBRE 2010

Présents

Habitants

ABDI Malika, AUBOIS Nadège, BENJAMA Jamâa, BERABOUKH Karima, BOUHAMAMA Jamel, BRIDIER Marie-France, DIAWARA Seura, KUMAR Jaya, FONTA-JOUBERT Dominique, JEHANNO Philippe, PALAZOT Arlette et Michel, RINGRESSI Dominique, VALISSANT Nicole, VANDRA Vanessa, Domenicantonio et Sébastien

Mairie de Tremblay-en-France

Elus : ASENSI François - Maire de Tremblay-en-France, Président de Plaine de France, Député de Seine-Saint-Denis, ALLIGNER Eric - Conseiller Municipal, Chargé du Conseil de quartier Vieux-pays, ARDJOUNE El Madani - Maire Adjoint, Chargé des Finances, Rénovation urbaine et Intercommunalité, BERGH Alexandre - Conseiller Municipal, Chargé de la Démocratie Locale, DARTEIL Sophie, Maire Adjointe, Chargée de l'Education et du Conseil de quartier Vieux-pays, MARTIN Patrick - Maire Adjoint, Chargé du Quartier Centre-ville Sud

Services municipaux : BELMOKHTAR Halim - Directeur de la Maison de quartier et des associations du Vieux-pays, LATOUR Patricia - Directrice du Cabinet du Maire et de la Division Communication, TUBEUF Lionel - Directeur Général Adjoint Chargé du Développement Territorial, TOMOVA Rosica - Chargée des Conseils de quartier, Division Démocratie Locale

Cette rencontre conviviale avait pour but de réunir des élus de la mairie et des habitants du Vieux-pays qui se sont portés candidats pour être membres du futur conseil de quartier, afin d'échanger sur la vie dans le quartier et les modalités de la mise en place du conseil.

Rappel historique

Monsieur le Maire, François Asensi, a rappelé l'histoire récente du quartier. Le Vieux Pays est un quartier à part, avec une situation géographique singulière, une identité propre, des atouts et des contraintes spécifiques. La population du Vieux-pays était de 2 266 habitants en 2006. Il y a dans le quartier environ 454 emplois, dont 270 au Figaro. Le quartier est isolé des autres quartiers de Tremblay, mais bénéficie néanmoins de la présence de nombreux établissements : des commerces, des restaurants, etc. Seul village à l'architecture rurale typique dans le département de la Seine Saint Denis, le Vieux-pays possède également de nombreux atouts naturels.

Néanmoins, le site du Vieux-pays est également exposé à des contraintes. Depuis 1974, le quartier est soumis au Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, ainsi qu'à des nuisances diverses liées aux infrastructures : l'autoroute A104, la route départementale RD40,...

Toutefois, malgré les contraintes, la Ville a toujours agi pour développer la vie du quartier, tout en préservant son identité. Le parc du Château Bleu a été acheté et réhabilité par la Municipalité en 1992. La ville a également protégé 500 hectares de terres agricoles qui étaient destinés à l'urbanisation en tâche d'huile en 1994 puis en 2008, alors que l'Etat l'obligeait à construire. L'église Saint Médard, fermée depuis 1991, a été rénovée en 2007. En outre, afin de préserver la tranquillité des habitants du Vieux-pays, la circulation des poids lourds a été interdite par arrêté municipal en 2001 et la RD40 a été détournée du quartier. Un aménagement du centre du quartier a été fait en 2002 avec une réhabilitation du bâti ancien. La Maison des associations, construite en 2002, est devenue aujourd'hui l'un des équipements sociaux les plus importants du Vieux-pays. La desserte par les transports en commun a été améliorée grâce à T'Bus. L'établissement hospitalier pour personnes âgées et dépendantes (EHPAD) a été installé en 2008 sur un terrain municipal. L'école Malraux a été rénovée. Des travaux sont actuellement en cours pour la desserte par la fibre optique pour tout le quartier.

Toutefois, le Vieux-pays est appelé à évoluer. Ses caractéristiques particulières seront protégées, mais il s'avère essentiel de continuer sa modernisation.

Un projet à construire avec les habitants

La population du Vieux-pays croît : elle a plus que doublé en 20 ans. La Ville a reçu plus de mille demandes de logements de la part des tremblaysiens. Les salariés de la plate-forme aéroportuaire ont besoin de se loger à proximité. La création d'emplois augmente également les besoins de logements et de services. En parallèle, les habitants du quartier ont aujourd'hui plusieurs souhaits : ils aimeraient avoir plus de commerces de proximité, un distributeur de billets, un meilleur accès au service public, une meilleure desserte en transports en commun,... En effet, il est nécessaire de dépasser un nombre d'habitants donné, pour que la population du quartier puisse bénéficier de certaines prestations, comme par exemple une pharmacie. Des discussions sont actuellement en cours pour l'installation d'une supérette. Les services de la Ville réfléchissent également à un accès dématérialisé aux principaux services publics municipaux. Un projet de jardins familiaux avec des cultures écologiques est également prévu. En parallèle, la communauté d'agglomération réfléchit à l'amélioration de la desserte en transports collectifs au Vieux Pays.

Cette évolution du Vieux Pays sera construite avec les habitants afin que les nouveaux projets restent au plus près de leurs attentes et de leurs besoins.

Les habitants ont émis de nombreuses propositions pour améliorer la vie dans le quartier. Plusieurs questions ont été abordées lors de la réunion, parmi lesquelles :

« Est-ce que l'ouverture du Parc du Château Bleu peut être faite à 8h, pour permettre le passage des personnes qui se rendent à l'école à cette heure ? », « Peut-on autoriser les jeux de ballon ? »

« Y a-t-il des réaménagements prévus pour la rue Jules Guesde ? »

« Peut-on avoir plus de places de stationnement ? »

« Comment peut-on lutter contre le stationnement anarchique rue de la Ferme et rue L. Eschard ? »

« Les horaires du passage de la navette qui accompagne les élèves du collège Ronsard pourraient-ils être réaménagés ? Il faudra notamment renforcer le passage des navettes à midi et le soir. »

« Peut-on créer un commerce de proximité, par exemple une épicerie pour vendre des fruits et des légumes ? »

Pour répondre à ces préoccupations, des ateliers citoyens seront mis en place avec l'installation du conseil de quartier. Ces ateliers de travail vont être organisés sur des thèmes qui sont au cœur des intérêts des habitants :

- Transports et voirie
- Commerces
- Sport et culture
- Education et petite enfance
- Service public et vie quotidienne

Plusieurs habitants se sont déjà portés volontaires pour y participer. Concernant l'aménagement de la voirie, une rencontre sera organisée avec le service « Infrastructure et voirie » dans le cadre du travail de l'atelier consacré aux transports afin d'échanger avec les habitants sur la mise en œuvre des futurs projets.

La prochaine réunion avec les habitants aura lieu le lundi 6 décembre 2010. Elle aura pour objet la mise en place des ateliers de travail sur chaque thème et l'installation du conseil de quartier.